



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-1956>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-1956**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** OPPIC

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 18009208200023

**Ville :** Paris 13

**Code postal :** 75647

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 75

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Identifiant interne de la consultation :** DEPTB-ENSAD-1%ARTISTIQUE-MAPA

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Département des marchés et des affaires juridiques de l'Oppic

**Adresse mail du contact :** Departement.marches@oppic.fr

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée restreinte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** -Formulaire DC1, Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants -Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement -Attestation de la Maison des Artistes ou AGESEA ou un numéro de SIRET ou équivalent étranger et une attestation d'affiliation à l'URSSAF ou un équivalent français ou étranger
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** -Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les cinq derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2)

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** 1) 1 x A4 portrait : Lettre de motivation, une note sur la démarche artistique Sans présenter l'esquisse d'un projet, l'artiste/ le créateur remettra une note explicitant l'intérêt que suscite le projet de l'Ecole des Arts Décoratifs PSL. S'agissant d'un appel à candidatures, la·le candidat·e ne doit pas présenter un projet, sous peine d'être éliminé. 2) 1 x A4 portrait : Le ou les CV et le cas échéant la composition du groupement. 3) 2 x A3 paysage : Présentation libre d'une sélection de références artistiques avec légendes de quelques lignes précisant l'objet de la commande, la démarche adoptée, l'année du projet ou de l'oeuvre et le cas échéant le maître d'ouvrage

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 25/02/2025 à 14:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Oui

**Nombre maximum de candidats :** 4

**En cas de réduction, critères de sélection des candidats admis à présenter une offre :** Les candidat·e·s doivent fournir l'ensemble des justifications demandées. La liste des candidat·e·s retenus sera arrêtée par le pouvoir adjudicateur sur la base de critères de sélection suivants dans l'ordre de priorité décroissant : 1- La qualité et la démarche artistique des candidat·e·s, au regard de la nature du projet, 2- Les capacités techniques et financières des candidat·e·s en adéquation de la nature du projet.

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** 1% artistique dans le cadre de la construction d'une extension de l'Ecole des Arts Décoratifs - PSL

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 92312000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** La présente consultation concerne la commande d'une oeuvre d'art répondant à l'obligation du « 1% artistique » liée à la construction de l'extension de l'Ecole des Arts Décoratifs - PSL et ce, conformément au décret n° 2002-677 du 29 avril 2002 relatif à l'obligation de décoration des constructions publiques et aux articles R2172-7 à R2172-17 du code de la commande publique. Les axes transmis par le comité artistique sont les suivants : - OEuvre matérielle ou immatérielle, objet, service ou protocole, - OEuvre « vivante » en lien avec l'identité plurielle et les valeurs de l'école, - OEuvre visible ou non visible avec la notion d'usage et/ou de performance. L'oeuvre devra s'inscrire dans les thématiques suivantes : biodiversité, développement durable et transition écologique, tel que le projet d'extension en cours. Des réflexions sur l'expérimentation, les parties prenantes, l'économie contributive, pourront également être portés par l'oeuvre. La nature de l'oeuvre d'art : La commande est ouverte à toutes les formes et tous les supports. Localisations envisagées de l'oeuvre d'art : L'oeuvre (ou les oeuvres), pourrait (pourront) s'implanter ou « naître » à plusieurs endroits du site, dans la limite du périmètre du projet d'extension au coeur de l'Ecole. Les lieux sélectionnés devront être accessibles et permettre, le cas échéant, un entretien aisé. Habitants, Habitantes : La commande s'attachera à la cohabitation des différentes communautés générationnelles et culturelles de l'école en présence : étudiant.es, enseignant.es, chercheur.euses, personnel administratif, personnel technique, personnel de sécurité et d'entretien.

**Lieu principal d'exécution du marché :** 31 rue d'Ulm 75005 Paris

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** La consultation se décompose en deux phases :-Une phase candidature à l'issue de laquelle quatre candidats seront sélectionnés par le maître d'ouvrage, sur proposition du comité artistique ;-Une phase projets à l'issue de laquelle un lauréat parmi les quatre candidats sélectionnés est désigné par la maîtrise d'ouvrage, après avis du comité artistique. S'agissant d'une procédure restreinte, les candidats doivent, au stade de la candidature, présenter un dossier de candidature. Seuls les candidats sélectionnés seront admis à présenter une offre. Les candidatures et offres seront obligatoirement remises par voie électronique sur la plateforme du profil acheteur <https://www.marches-publics.gouv.fr> Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-avant ne seront pas retenus. Les candidats doivent s'assurer de répondre aux prérequis techniques de la plateforme de dématérialisation susmentionnée. Le dépôt du pli électronique de réponse à la présente consultation n'est possible que si le candidat s'est inscrit sur la plateforme de l'oppic (profil acheteur Place), après avoir créé un compte entreprise (renseignements demandés : notamment SIRET, mail, entreprise...). Ce compte pourra servir pour toutes les phases d'échanges avec les candidats. L'Administration se réserve le droit de convertir les formats dans lesquels ont été encodés les fichiers, afin d'assurer leur lisibilité. Tous les fichiers envoyés devront être traités préalablement à l'anti-virus, à charge de l'entreprise candidate. Les offres contenant des virus feront l'objet d'un archivage de sécurité par l'acheteur. Ces offres seront donc réputées n'avoir jamais été reçues et les candidats en seront informés dans les plus brefs délais. Il est recommandé aux candidats de ne pas transmettre leur pli ou de contacter le support technique de la plateforme de dématérialisation de l'oppic, en dernière minute. Les envois seront faits sous la seule responsabilité de l'expéditeur jusqu'à réception et enregistrement par le service destinataire. En complément de la candidature sur la plateforme PLACE, les candidats pourront éventuellement transmettre une copie de sauvegarde comme mentionné au préambule dans les mêmes délais que la remise de la candidature. L'enveloppe extérieure portera impérativement la mention : « Ecole des Arts Décoratifs Paris 1% artistique - candidature - copie de sauvegarde - NE PAS OUVRIR PAR LE SERVICE COURRIER » L'enveloppe intérieure contiendra une copie de sauvegarde et indiquera le nom du candidat et le nom de l'opération. Adresse d'exposition : OPPIC Département des marchés et des affaires juridiques 30 rue du château des rentiers CS 61336 75647 Paris cedex 13. Ou remis contre récépissé à la même adresse, bureau 358 3ème étage de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h 30 du lundi au jeudi et de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 16 heures le vendredi. L'expéditeur devra tenir compte des délais postaux, la personne publique ne pouvant être tenue pour responsable des problèmes d'acheminement du courrier. Les envois seront faits sous la seule responsabilité de l'expéditeur jusqu'à réception et enregistrement par le service destinataire. Voies et délais de recours : - Référé précontractuel : avant la conclusion du marché (articles L5511 à 12 et R5511 à 6 du code de justice administrative) ; - Référé contractuel : à défaut de publication d'un avis d'intention de conclure, action à exercer dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché (articles L55113 à 23 et R5517 à 10 du code de justice administrative) ; - Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R4211 et R4213 du Code de justice administrative) ; - Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/01/2025**